



Conseil  
des ressources humaines  
du secteur culturel

Cultural  
Human Resources  
Council



RAPPORT ANNUEL **2023-2024**

Aux membres du CRHSC,

Le CRHSC a atteint le cap de 3 décennies!

30 ans d'aide à la recherche, à la défense des intérêts, à la création de ressources et d'outils pour améliorer l'environnement RH du secteur culturel.

Notre main-d'œuvre est toujours sensible à de nombreux facteurs externes, mais c'est aussi un groupe fort et résilient qui trouve toujours un moyen de recoller les morceaux et de continuer à faire, à créer et à fasciner les auditoires.

Pour l'année 2023-2024, le CRHSC est reconnaissant du soutien reçu des membres et, en tant que coprésidents, nous souhaitons remercier nos collègues membres du conseil d'administration pour leur participation à la gouvernance de l'organisation. Nous exprimons également notre profonde gratitude à nos bailleurs de fonds, Emploi et Développement social Canada, le ministère du Patrimoine canadien, le Conseil des Arts du Canada et le Conseil des arts de l'Ontario, pour les contributions financières qu'ils ont apportées au CRHSC afin que l'organisme offre des recherches, des services et des subventions salariales à notre secteur.

30 ans après sa création, le CRHSC est toujours pertinent pour le marché et la main-d'œuvre. Ces dernières années nous ont permis de revoir notre position dans l'écosystème et de renforcer notre mandat, qui est de servir la main-d'œuvre et les organismes culturels afin d'améliorer les ressources humaines du secteur dans l'ensemble du pays. Nous nous réjouissons à l'idée d'approfondir les liens avec nos membres.

Dans les mois qui ont suivi la fin officielle de l'année, nous avons poursuivi le travail d'évaluation organisationnelle et nous ne pouvons pas attendre la fin de l'année 2024-2025 pour partager cela avec vous.

Le premier des deux éléments majeurs est l'audit sur l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité (IDÉA) qui a été mené avec le Centre canadien pour la diversité et l'inclusion, maintenant connu sous le nom de Diversio. Cet audit a été réalisé à l'aide du système d'évaluation comparative de la diversité, de l'équité et de l'inclusion (Global Diversity, Equity and Inclusion Benchmarking system - GDEIB). Ce système d'évaluation est très rigoureux avec ses 5 niveaux déterminants (INACTIF, RÉACTIF, PROACTIF, AVANT-GARDISTE et MEILLEURE PRATIQUE) pour 275 points de références dans 15 catégories réparties en 4 grands groupes.

Le GDEIB a été conçu pour les grandes entités (entreprises, gouvernements) et présente certaines limites lorsqu'il est appliqué à un organisme à but non lucratif ou caritatif. Malgré tout, moyennant quelques adaptations légères et quelques points de références « inapplicables », il reste un outil d'évaluation efficace qui génère des pistes de réflexion intéressantes.

Les membres du conseil d'administration et le personnel ont consacré beaucoup de temps à l'évaluation entre mars et juin 2024. Le rapport d'audit IDEA a été reçu en août et nous envisageons de mettre en œuvre les recommandations. Le rapport confirme que nous avons un bon nombre de pratiques PROACTIVES, AVANT-GARDISTES et même quelques MEILLEURES PRATIQUES. Dans tous les cas, il est toujours possible de croître et de s'améliorer et nous nous réjouissons de faire des progrès dans un avenir proche.

Le deuxième grand chantier de travail a été la refonte de l'image de marque de l'organisme. Après avoir travaillé avec des consultants au cours des dernières années sur la position du CRHSC dans l'écosystème culturel et après avoir effectué un audit des communications, il était clair que le CRHSC avait besoin d'une nouvelle image et d'une nouvelle convivialité, ainsi que d'un engagement renouvelé à l'égard du secteur.

Bien que la nouvelle image et le nouveau nom soient encore en cours d'élaboration, nous sommes impatients de partager avec vous notre proposition de valeur renouvelée : nous sommes l'organisme national de référence pour l'avancement des travailleurs et des milieux de travail culturels canadiens. Nous sommes la voix du marché du travail culturel canadien. Nous soutenons les carrières culturelles à chaque étape. Grâce à la recherche, à la défense des intérêts et à l'éducation, nous fournissons des solutions et des ressources essentielles. Aux côtés de nos partenaires, nous nous faisons les champions d'un secteur compétent et diversifié, en donnant à la main-d'œuvre culturelle canadienne les moyens de prospérer.

Le CRHSC tient à remercier Carole Anne Piccinin et ArtsSavvy pour l'attention et le soin méticuleux qu'ils ont apportés au processus de consultation, du début à la fin.

Cordialement,

Janis Lundman & Richard Hornsby  
Coprésidents du Conseil d'administration, Conseil des ressources humaines du secteur  
culturel

Chères et chers membres,

Avant d'examiner les réalisations de l'organisme, prenons un moment pour rendre hommage au personnel du CRHSC qui travaille jour après jour à la réalisation de nos projets, de nos programmes et de nos services.

L'équipe :

- Honorine Muhirwa, administratrice principale
- Kevin Gorchakov, agent administratif
- Nicola Schneider, agente administrative
- Marwa Alibakhiet, chargée des communications et d'administration
- Michael Lechasseur, webmestre

Notre équipe 2023-2024 comprend également Birane Wane et Sofia Downing, chargées des communications et d'administration, ainsi qu'Amalec Escobar, stagiaire.

Un clin d'œil spécial à nos membres qui sont toujours des nôtres, à notre conseil d'administration qui gouverne l'organisme avec aplomb et à notre [Comité aviseur provincial et territorial \(CAPET\)](#) pour sa participation continue à la collecte de renseignements et à l'appui des projets nationaux et régionaux.

Nous sommes fiers de présenter nos activités de projet pour l'année 2023-2024!

Le programme [Jeunesse Canada au travail \(JCT\)](#) du ministère du Patrimoine canadien a versé 355 850 \$ en subventions salariales pour 34 stages pour des diplômés de niveau postsecondaire. Pour la troisième année du [Programme de placements étudiants \(PPÉ\)](#), financé par Emploi et Développement social Canada, le CRHSC a versé 1 629 071 \$ en subventions salariales pour 375 stages d'étudiants. Ces programmes sont essentiels pour soutenir l'intégration de la main-d'œuvre en début de carrière sur le marché, et nous remercions nos bailleurs de fonds pour ces contributions !

Hélas, certains projets ont pris fin...

Le projet de mise à jour de [L'Art de gérer sa carrière \(AGSC\)](#), financé par le Conseil des Arts du Canada, est arrivé à son terme après trois années d'activités visant à mettre à jour le matériel écrit et à fournir des pistes de solutions propices à la carrière aux étudiants des campus de tout le pays. Dans le cadre de ce puissant projet, le CRHSC a rencontré des groupes aux études et des professeurs à plus de 30 reprises, lors de présentations dans chacune des provinces et chacun des territoires du Canada.

Les [Tables rondes intersectorielles sur la relance](#), financées par le Conseil des arts de l'Ontario, se termineront officiellement à la fin du mois de septembre 2023. La dernière étape de ce projet a été l'occasion d'ajouter [Appartenance](#) à la boîte à la [Trousse à outils pour la gestion des ressources humaines](#) afin d'aider les organisations en matière d'inclusion, de diversité, d'équité et d'accessibilité (IDÉA).

Au cours de la dernière partie de l'année de fonctionnement, le CRHSC a fait équipe avec Hill Stratégies pour mener des recherches et rédiger un rapport sur les thèmes suivants : [Comment se portent les artistes canadien-ne-s?](#) et [Accessibilité financière et conditions de travail des travailleur-se-s culturel-le-s au Canada en 2024](#). L'enquête, les résultats et l'analyse donnent un aperçu des réalités postpandémiques qui affectent notre main-d'œuvre.

Envisager 2024-2025...

À la suite de la recherche menée par Kelly Hill, le CRHSC a lancé une enquête nationale sur les revenus individuels et invite toutes les personnes qui travaillent dans le domaine des arts et de la culture à y répondre !

Le CRHSC souhaite travailler encore plus étroitement avec ses membres et l'ensemble de la communauté dans une optique de service amélioré. Profitez de nos présentations sur les Milieux de travail respectueux, AGSC et la Gouvernance des conseils d'administration qui informent et fournissent des ressources aux organismes et aux individus.

Participez à nos tables rondes IDEA et à nos réunions sous-sectorielles.

Participez à la collecte d'informations dans le cadre de nos efforts de recherche.

Ensemble, façonnons l'avenir du travail culturel en donnant à notre main-d'œuvre les moyens d'agir!

Bien à vous,

Grégoire Gagnon, D. Mus., MAP & MBA  
Directeur général, Conseil des ressources humaines du secteur culturel

## Conseil d'administration

	Sous-secteur/rôle	Titulaires 2023	Titulaires 2024
Comité exécutif	Présidents/Co-présidents	Janis Lundman Richard Hornsby	Richard Hornsby
	Vice-président	(Voir Co-présidents)	David Swail
	Secrétaire	David Swail	David Swail
	Trésorière	Victoria Steele	Victoria Steele
	Représentante autochtone	Barbara Nepinak	À déterminer
	Médias numériques	David Plant	Barbora Racevičiūtė
	Cinéma et radiotélédiffusion	Janis Lundman Donna Noonan	Donna Noonan
	Patrimoine	VACANT	VACANT
	Arts de la scène	Veronique Mackenzie	Veronique Mackenzie
	Music et enregistrement sonore	Richard Hornsby	Richard Hornsby
	Arts visuels et métiers d'art	Kathleen Morris	Kathleen Morris
	Création littéraire et édition	David Swail	David Swail

## Statistiques des membres

	2023-2024	2024-2025
Médias numériques	4	5
Cinéma et radiotélédiffusion	5	6
Patrimoine	9	11
Arts de la scène	37	39
Musique et enregistrement sonore	5	14
Arts visuels et métiers d'art	14	17
Création littéraire et édition	10	8
	<hr/>	<hr/>
	84	100
Individus	23	29
Organismes	40	50
Organismes Plus	21	21
	<hr/>	<hr/>
	84	100

**CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES  
DU SECTEUR CULTUREL**

**ÉTATS FINANCIERS**

**AU 31 MARS 2024**

**CONTENU**

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	1
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	3
ÉTAT DE L'EXPLOITATION	4
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	5
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS	7
RELEVÉ DES REVENUS	11



**PARKER PRINS LEBANO**  
**Chartered Professional Accountants**  
Professional Corporation

## **RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS**

Aux membres du :  
**CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL**

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil des ressources humaines du secteur culturel, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024 et les états de l'exploitation, de l'évolution des actifs nets, et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil des ressources humaines du secteur culturel au 31 mars 2024 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil des ressources humaines du secteur culturel conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil des ressources humaines du secteur culturel de poursuivre son fonctionnement, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil des ressources humaines du secteur culturel ou de mettre un terme à son activité ou s'il n'y a aucune autre solution réaliste.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil des ressources humaines du secteur culturel.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont jugées significatives s'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit conforme aux normes canadiennes d'audit généralement reconnues, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique pendant l'audit entier. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative découlant d'une erreur, car la fraude peut comporter la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments de contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil des ressources humaines du secteur culturel.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction ainsi que des informations connexes fournies par celle-ci.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de la mise en pratique par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil des ressources humaines du secteur culturel de poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations sont insuffisantes, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations pourraient par ailleurs amener le Conseil des ressources humaines du secteur culturel à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation globale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et déterminons si les états représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante de contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Parker Prins Lezano Comptables professionnels agréés Société professionnelle  
Autorisée à exercer l'expertise comptable par l'organisation Comptables professionnels agréés de l'Ontario

Ottawa, Ontario  
le 23 septembre 2024

**CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR  
CULTUREL**  
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 MARS 2024

	2024	2023
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	825 607 \$	1 459 685 \$
Débiteurs (note 3)	465 581	24 944
Placements à court terme (note 4)	100 000	-
TPS/TVH recevable	16 960	14 124
	1 408 148	1 498 753
<b>IMMOBILISATIONS (note 5)</b>	24	53
	<b>1 408 172 \$</b>	<b>1 498 806 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	1 185 564 \$	526 075 \$
Retenues à la source payables	11 980	-
Fonds engagés (note 8)	34 437	791 850
Revenus reportés	8 941	8 917
Tranche de dette à long terme échéant à moins d'un an (note 7)	-	40 000
	1 240 922	1 366 842
<b>ACTIFS NETS</b>		
Investis en immobilisations	24	53
Non affectés	167 226	131 911
	167 250	131 964
	<b>1 408 172 \$</b>	<b>1 498 806 \$</b>

---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

ÉTAT DE L'EXPLOITATION  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

---

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>REVENUS</b> (note 8 ; annexe 1)	<b><u>2 464 269 \$</u></b>	<b><u>1 549 227 \$</u></b>
<b>DÉPENSES</b>		
Amortissement des immobilisations	29	65
Frais bancaires	2 890	4 452
Communications et traduction	8 636	11 836
Assurances	4 435	4 186
Programmes de stages	1 984 922	1 154 236
Honoraires d'avocats, de comptabilité et de vérification	13 312	17 738
Loyer et frais d'entreposage	3 713	4 568
Frais de bureau	8 505	3 609
Poste et messagerie	204	265
Honoraires professionnels	48 255	26 200
Salaires, bénéfices et rémunérations occasionnelles	285 059	240 313
Télécommunications	8 523	8 017
Déplacement et hébergement	<u>60 500</u>	<u>44 265</u>
	<b><u>2 428 983</u></b>	<b><u>1 519 750</u></b>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b><u><u>35 286 \$</u></u></b>	<b><u><u>29 477 \$</u></u></b>

---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

---

	<u>Investis en immobilisations</u>	<u>Non affectés</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>ACTIFS NETS</b>				
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	53 \$	131 911 \$	<b>131 964 \$</b>	102 487 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>(29)</u>	<u>35 315</u>	<u><b>35 286</b></u>	<u>29 477</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>24 \$</u>	<u>167 226 \$</u>	<u><b>167 250 \$</b></u>	<u>131 964 \$</u>

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	35 286 \$	29 477 \$
Éléments n'exigeant pas de mise de fonds :		
Amortissement des immobilisations	29	65
Remise de dette à long terme	<u>(10 000)</u>	<u>-</u>
	25 315	29 542
Changement net aux postes hors caisse liés aux opérations :		
Comptes débiteurs	(440 637)	(12 431)
TPS/TVH recevable	(2 836)	(3 831)
Comptes créditeurs	659 489	(846 529)
Retenues à la source payables	11 980	(7 958)
Fonds engagés	(757 413)	2 912
Revenus reportés	<u>24</u>	<u>(4 613)</u>
	<u>(504 078)</u>	<u>(842 908)</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de dette à long terme	(30 000)	-
Achat d'investissements à court terme	<u>(100 000)</u>	<u>-</u>
	<u>(130 000)</u>	<u>-</u>
<b>DIMINUTION NETTE DE L'ENCAISSE</b>	(634 078)	(842 908)
<b>ENCAISSE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>1 459 685</u>	<u>2 302 593</u>
<b>ENCAISSE, À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u><u>825 607 \$</u></u>	<u><u>1 459 685 \$</u></u>

---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2024

---

### 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Conseil des ressources humaines du secteur culturel ("le Conseil") est un organisme sans but lucratif enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) constitué sans capital-action le 4 octobre 1994 en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Le Conseil a pour mission d'entamer, de coordonner et de promouvoir la planification, la gestion, le développement et la formation en ressources humaines dans le secteur culturel. Ces états financiers présentent l'ensemble des programmes du Conseil. En tant qu'organisme à but non-lucratif, le Conseil est exempt d'impôts sur le revenu.

### 2. CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif et ils témoignent des politiques suivantes :

#### BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

#### ESTIMATIONS COMPTABLES

Pour dresser des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction du Conseil doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que le Conseil pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### CONSTATATION DES PRODUITS

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagés les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports non dépensés sont comptabilisés à titre de fonds engagés au l'état de la situation financière jusqu'au terme de l'entente connexe. Les apports non dépensés à la date de terminaison de chaque entente de contribution sont remboursables au donateur.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont constatés à titre de revenus lorsque le Conseil reçoit les immobilisations. Ces apports sont comptabilisés à la juste valeur des immobilisations ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les revenus de placements sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)  
LE 31 MARS 2024

---

## 2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### IMMOBILISATIONS

L'équipement informatique est comptabilisé au coût et amorti en fonction de la durée probable d'utilisation en tenant compte de la valeur résiduelle selon la méthode du solde dégressif au taux annuel de 55 %.

Les immobilisations acquises au cours de l'exercice sont amorties en utilisant un taux égal à la moitié du taux annuel.

## 3. COMPTES À RECEVOIR

L'important niveau de comptes recevables est principalement dû à une retenue sur les fonds 2023-2024 du bailleur Emploi et Développement social Canada pour le programme de stages étudiants. Cette retenue était une mesure temporaire alors que le Conseil devait liquider les sommes reçues d'années précédentes.

## 4. INVESTISSEMENT À COURT TERME

L'investissement consiste en un certificat de placement garanti à taux variable lié au taux préférentiel d'un montant de 100 000 \$ et arrive à échéance le 12 février 2025.

## 5. IMMOBILISATIONS

	2024		2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Équipement informatique	1 792 \$	1 768 \$	24 \$
			Valeur comptable nette
			53 \$

## 6. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Le haut niveau de crédateurs et charges à payer est dû au volume d'ententes de stages qui se terminent à la toute fin de l'année fiscale. Le Conseil ne défraye qu'après la satisfaction des critères administratifs internes et des exigences du bailleur de fonds. De plus, la retenue notée ci-haut force l'étalement des déboursés au cours des mois d'avril à juin 2024.

## 7. DETTE À LONG TERME

Au cours de l'exercice précédent, la dette à long terme se composait du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). Le CUEC a fourni au Conseil un prêt sans intérêt d'un montant de 40 000 \$. Le remboursement du solde du prêt a été effectué avant le 31 décembre 2023, ce qui a entraîné une remise de dette de 10 000 \$. La portion remise du CUEC est incluse dans les intérêts et autres revenus (annexe 1).

---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)  
LE 31 MARS 2024

---

## 8. FONDS ENGAGÉS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Patrimoine canadien		
Solde au début de l'exercice	- \$	18 972 \$
Apports reçus	-	275 000
Dépenses engagées	<u>-</u>	<u>(293 972)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>-</u>
Conseil des arts du Canada		
Solde au début de l'exercice	36 965	62 701
Apports reçus	-	-
Dépenses engagées	<u>(36 965)</u>	<u>(25 736)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>36 965</u>
Emploi et Développement social Canada		
Solde au début de l'exercice	744 556	691 426
Apports reçus	1 235 059	1 200 622
Dépenses engagées	<u>(1 945 178)</u>	<u>(1 147 492)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>34 437</u>	<u>744 556</u>
Sous-total	<u>34 437</u>	<u>36 965</u>
Conseil des arts de l'Ontario		
Solde au début de l'exercice	10 329	15 839
Apports reçus	-	-
Dépenses engagées	<u>(10 329)</u>	<u>(5 510)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>10 329</u>
Solde total à la fin de l'exercice	<u>34 437 \$</u>	<u>791 850 \$</u>



---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

LE 31 MARS 2024

---

## 9. INSTRUMENTS FINANCIERS

### OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Conseil est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction du Conseil.

Le Conseil ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

### RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels le Conseil est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après :

#### *Risque de crédit*

Les instruments financiers qui exposent potentiellement le Conseil à un risque de crédit représentent principalement des comptes clients. Le risque de crédit lié aux comptes clients est limité, étant donné que la majorité des comptes clients provient de deux départements gouvernementaux.

#### *Risque de taux d'intérêt*

Le Conseil est exposé au risque de taux d'intérêt en raison de l'endettement bancaire à court terme à taux variable et des investissements à court terme à taux d'intérêt variable. Le risque de taux d'intérêt pour les revenus du Conseil découle des fluctuations des taux d'intérêt et du degré de volatilité de ces taux.

#### *Risque de liquidité*

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et placements à court terme et à s'assurer que le Conseil dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montant autorisé suffisant. Le Conseil établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

#### *Instruments financiers à court terme*

La juste valeur des actifs et passifs à court terme est équivalente à la valeur comptable étant donné la courte période avant l'échéance.

---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

RELEVÉ DES REVENUS - Annexe 1  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

---

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>ENTENTES CONNEXES</b>		
<i>JCT - Carrière vouée au patrimoine</i>		
Patrimoine canadien	428 156 \$	293 971 \$
<i>Information sur le marché du travail</i>		
Emploi et Développement social Canada	1 945 178	1 147 492
<i>L'Art de gérer sa carrière</i>		
Conseil des arts du Canada	36 965	25 736
<i>Tables rondes intersectorielles sur la relance</i>		
Conseil des arts de l'Ontario	<u>10 329</u>	<u>5 510</u>
	<u>2 420 628</u>	<u>1 472 709</u>
<b>GÉNÉRÉS PAR LE CONSEIL</b>		
Intérêts et divers (note 7)	10 000	240
Frais d'adhésion	14 697	24 026
Ventes de produits et services	<u>18 944</u>	<u>52 252</u>
	<u>43 641</u>	<u>76 518</u>
	<u>2 464 269 \$</u>	<u>1 549 227 \$</u>